

Affaire suivie par :
Nadège Peype
Tél : 04.22.43.13.83
nadege.peype@intradef.gouv.fr

ENVOI ELECTRONIQUE
Cuers, le

N°057/ARM/SIAé/AIA CP/DHA

- OBIET** : 1. Consultation relative au projet de fabrication et livraison suivant plan de pièces mécaniques avionnables : confection de cales pelables (LOT 1) et de douilles interfaces (LOT 2 et LOT 3) au profit de l'AIA Cuers-Pierrefeu.
- RÉFÉRENCE** : Affaire 26096.
- P. JOINTES** : - 2. Tableaux Prix et délais valant acte d'engagement (un par lot) ;
- 2.1. Annexes matrice de conformité (une par référence) ;
- 3. Clauses administratives particulières et ses clauses financières ;
- 4. Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- 4.1. Notes techniques 340-25-5271 et 341-25-5271 et plans cales pelables ;
- 4.2. Note technique 357-26-5271 et plan douille interface ;
- 4.3. Note technique 358-26-5271 et plan douille interface ;
- 5. Annexe relative aux consignes de sécurité et d'accès.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me fournir votre meilleure offre de prix et délai, concernant la consultation n° **26096** selon les exigences du CCTP par l'intermédiaire de la demande de prix et délais des tableaux en pièces jointes.

Le CCAG Marchés publics industriels (MI)* s'applique à la présente consultation.

Critères de jugement des offres

Après examen en conformité des offres au regard de toutes les caractéristiques et exigences du CCTP et de la matrice de conformité remise par les candidats, l'offre économiquement la plus avantageuse est appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. Prix total forfaitaire : 80 %
2. Délai de livraison : 20 %

Critère Prix : L'offre la moins disante obtient le maximum de point.

La note attribuée aux autres candidats est proratisée par rapport à la moins disante.

Critère Délai : Le candidat qui propose le délai le plus court obtient le maximum de point.

La note attribuée aux autres candidats est proratisée par rapport à l'offre mieux-disante.

**Document non joint mais dont le candidat/titulaire déclare avoir pris connaissance*

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas négocier.

Le candidat dont l'offre classée 1^{ère} sur les deux critères confondus est déclarée attributaire du marché et fournira impérativement avant notification, dans le cas où son offre est supérieure ou égale à 5 000 € HT, les DC1, DC2, attestations fiscales, sociales, Kbis, de moins de six mois, assurance. Le contrat lui sera notifié intégrant tous les documents contractuels.

La date limite de remise **des offres** est fixée au **mardi 20 octobre 2026 à 15h30**.
Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de cette date.

Contenu du dossier à remettre par les candidats :

- le tableau de « Prix et délais valant acte d'engagement » renseigné, daté et signé pour chaque lot concerné.
Les prix intègrent toutes les caractéristiques définies au CCTP, frais de livraison, taxes, et les délais sont fixés en jours calendaires ;
- l'annexe 2.1 à l'acte d'engagement « matrice de conformité » dûment complétée pour chaque lot en format EXCEL + format PDF signé ;
- l'annexe 5 relative aux consignes de sécurité ;
- un RIB (de moins d'un an).

Modalités de transmission **des offres**/Demande de renseignements complémentaires :

Les demandes de renseignements complémentaires et les offres sont transmises par voie électronique via PLACE à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr

Les demandes de renseignements complémentaires éventuels sur le cahier des charges doivent être adressées par les candidats à minima 5 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres afin que l'AIA CP puisse apporter la réponse dans un délai raisonnable avant la remise de l'offre. Selon la nature de la question ou de la réponse, un report de la DLRO peut être envisagé. Toute demande formulée sans respecter ce délai ne sera pas traitée.

Nadège PEYPE
Acheteur négociateur,
Original signé